

Le XXXe rapport du Parc jurassien de le Combe-Grède

Autor(en): **Flotron / Winkelmann, H.-G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **33 (1962)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824723>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le XXX^e rapport du Parc jurassien de la Combe-Grède

J'ai refermé tous les livres. Il en est un seul ouvert à tous les yeux, c'est celui de la nature. C'est dans ce grand et sublime livre que j'apprends à servir et adorer son divin auteur.

J.-J. ROUSSEAU

Voici le rapport que le Comité de l'Association du Parc jurassien de la Combe-Grède a présenté à l'occasion de l'assemblée générale du 30 juin dernier :

Durant la période allant du 10 juin 1961 au 30 juin 1962, la délimitation du parc a été revue soigneusement par le président de la commission ad hoc. Les affiches ont toutes été vérifiées, remises en état ou remplacées. Le grand panneau derrière l'Hôtel de Chasseral a été déplacé plus à l'est.

La surveillance a été régulièrement faite par les gardes bénévoles aidés le dimanche par un agent de la police cantonale. Quelques dénonciations ont été transmises au juge.

La « Forêt de Saint-Jean » ou réserve totale a été dénombrée par des étudiants du Poly, sous la direction d'un inspecteur des forêts. Tous les ligneux d'un diamètre d'au moins 4 cm. ont été inventoriés. Le catalogue des plantes de cette forêt fut publié dans les « Actes de l'Emulation jurassienne » et un tirage à part en a été distribué gratuitement à tous les membres de l'association. Un travail sur l'ensemble de la flore du parc sera publié en 1962. Il sera illustré de clichés en couleurs. Le comité en a garanti le découvert. L'ADIJ a promis 1200 francs pour le coût de ces clichés.

Quant à la plaquette, due au Dr Krähenbühl, elle fut largement répandue par les soins de l'auteur et le compte spécial, établi par le caissier, est pleinement satisfaisant. Les félicitations et les remerciements de tous les membres sont à adresser au président de la commission scientifique.

Malgré la promesse faite sur place par les organes dirigeants des téléphones et malgré l'assurance donnée au Grand Conseil par la Direction des forêts du canton de Berne, la ligne aérienne des 141 poteaux n'a pas été déplacée. Aussi, l'assemblée générale de l'association a-t-elle voté unanimement le texte suivant :

« Réunie en assemblée générale au chalet du Ski-Club de Corgémont, l'Association du Parc jurassien de la Combe-Grède constate avec un vif étonnement et un grand regret que la ligne téléphonique, érigée sur le versant nord de Chasseral par l'Administration des PTT, contrairement à une décision du Conseil-exécutif du canton de Berne du 6 mai 1932, se trouve toujours sur place.

» Malgré les nombreuses démarches entreprises par ladite association et une interpellation acceptée au Grand Conseil bernois, cette ligne de 141 poteaux, construite par une administration fédérale, au

cœur même du Parc jurassien de la Combe-Grède représente non seulement une dérogation à un décret de la plus haute autorité du canton mais aussi un enlaidissement d'un paysage qui a conservé jusqu'à présent son état naturel et pittoresque. En conséquence, l'assemblée générale décide à l'unanimité de ne pas diminuer ses efforts pour amener les PTT à placer cette ligne sous terre. Elle ne tolérera jamais qu'à l'intérieur du Parc jurassien de la Combe-Grède une construction subsiste qui offense les amis de la nature.

» Elle attend de la Direction des PTT un effort pour corriger une faute qui n'aurait jamais dû être commise. »

Cette année, la flore est luxuriante. On peut à nouveau parler de champs d'anémones. La floraison a été quelque peu protégée par les intempéries du printemps. Mais l'action protectrice de l'Association du Parc est indéniable. Les placettes clôturées par M. Edm. Desvoignes sur le crétal de la montagne ont été abondamment fleuries. C'est grâce au travail désintéressé de ce membre dévoué que nous devons ce résultat prometteur.

La faune se développe normalement. La présence du grand corbeau a été confirmée. Les chamois prospèrent, des jeunes de l'année ont été constatés. Ce printemps, un chamois mâle a encore été lâché dans le but d'établir une meilleure proportion des sexes. Plusieurs hardes ont été dénombrées ; on compte, malgré les quelques cadavres retrouvés, environ 45 têtes.

Le service de presse et de propagande a été assuré par le secrétariat. De nombreux articles ont été diffusés dans les journaux locaux et régionaux. Aussi les visites de sociétés et d'écoles ont-elles été nombreuses. Toutes celles qui nous ont été annoncées furent accompagnées par le Dr Krähenbuhl. Des conférences furent données en plein air et en salle par M. F. Pauli et le Dr Krähenbuhl ; les remerciements de la société vont à ces membres dévoués.

La caisse gère des finances saines. De nouveaux membres remplacent les quelques défunts. Les cotisations rentrent normalement.

Le budget est équilibré, il comprend notre participation aux frais de clichés en couleurs pour le prochain travail du Dr Krähenbuhl ainsi qu'aux frais des barrages Desvoignes.

Assemblée générale du samedi 30 juin 1962

L'excursion qui, traditionnellement, précède l'assemblée, fut la suivante. En cars de Saint-Imier à Chasseral, puis, à pied, le long de la crête jusqu'au Jobert, puis au nord à la cabane du Ski-Club de Corgémont, non loin du pont des Anabaptistes. La réception y fut cordiale et généreuse. Merci au ski-club pour sa large hospitalité.

Lors de l'assemblée, les divers rapports furent acceptés avec enthousiasme, de même que les comptes et le budget. M. Willy Schild, conservateur des forêts du Jura fut élu président en remplacement de M. H.-G. Winkelmann. Ce dernier en fonctions depuis la fondation de l'association en 1931, fut chaudement félicité par le Dr Krähenbuhl et M. Fernand Pauli, orateurs qui se firent un devoir de remercier M. Winkelmann pour son travail fécond et son désintéressement. En reconnaissance, l'assemblée nomma son président sortant de charge, au poste de président d'honneur. Un magnifique tableau dû au pinceau de M. Maurice Gerber lui fut offert.

Une course fut décidée, sur l'invitation de M. Itten ; son but sera la visite du Jardin alpin de la Schynige Platte.

MM. W. Sunier et Brodbeck adressèrent leurs félicitations et leurs remerciements au comité et à la société.

Nos vœux s'en vont aussi à la Commission neuchâteloise pour la protection de la nature pour la création de la Réserve de plantes à la Combe-Biosse. Les deux parcs constituent à nouveau une vaste réserve intercantonale.

Avenir

Sous l'impulsion de son nouveau président, le comité est prêt à entreprendre de nouvelles tâches.

« Homme, recherche la vérité dans l'ordre de la nature, et tu la trouveras. » (Pestalozzi.)

« Il s'agit avant tout de préserver et de ménager des espaces de repos pour l'homme, des zones où il retrouve le contact avec la nature, ce qui devient de plus en plus difficile. »

« La conséquence du prodigieux développement du tourisme est le sacrifice des beautés naturelles. »

« Nous sommes si peu de chose en face de la grande et vraie nature. »

« Vous aimez les fleurs, dites-vous. Est-ce pour leur prouver cet amour que vous les assassinez ? »

« Saccager les plantes, c'est saccager sa patrie. »

Ces slogans ne constituent-ils pas tout un programme ?

Au nom du Comité de l'Association
du Parc jurassien de la Combe-Grède (Chasseral),
le secrétaire : FLOTRON
le président : H.-G. WINKELMANN

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

La situation économique. — L'économie suisse demeure occupée à l'extrême. Malgré l'entrée record de travailleurs étrangers, la pénurie de main-d'œuvre subsiste sur le marché du travail. Les impulsions conjoncturelles les plus fortes partent toujours de la consommation intérieure et de l'activité intense qui est déployée dans le secteur de la construction. En revanche, la conjoncture semble avoir atteint, sinon même dépassé son point culminant dans les principales branches orientées vers l'exportation. Certes, la production reste à son maximum dans tous les secteurs, exception faite de quelques branches de l'industrie textile. Pourtant, même pour les industries jusqu'à présent les plus favorisées par la haute conjoncture, c'est-à-dire la branche chimique et celle des machines, les rentrées d'ordres de l'étranger notamment semblent se ralentir. Grâce à l'exécution accélérée d'anciennes commandes, l'essor des exportations s'est toutefois de nouveau renforcé depuis le printemps. Mais les importations ont augmenté plus rapidement encore, à telle enseigne que notre balance commerciale présente